Réf. Farde e-Assemblées : 2675377

N° OJ : **71**

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/09/2025

Objet : Sa Brussels Business Hubs.- Subside 2025 : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal adoptant le budget pour l'exercice budgétaire de 2025;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2025;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside de 15.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2025, à la sa Brussels Business Hubs pour l'organisation de "Be Christmas Here", de "Be Curious Here, de "Be Scare Here" et de "Be Spring" en 2025.

Annexes :